

Comptabilité §8

ECONOMIE ET DROIT

1. L'opération à crédit se fait en deux temps:
 - d'abord, l'enregistrement dans le compte "Clients" ou "Fournisseurs"
 - puis le paiement de la prestation (au moyen d'un compte de liquidités) qui entraîne la suppression de la créance ou de la dette dans les comptes "Clients" et "Fournisseurs".

2. Dans le cas où, en fin d'année, l'entreprise a mal estimé ses ventes. Elle a soit trop acheté par rapport à ce qu'elle a vendu, soit acheté en trop petite quantité par rapport à ce qu'elle a vendu.

3. Cela permet d'indiquer dans "Achats", uniquement les charges d'achats liées aux marchandises vendues durant l'exercice comptable.

4. Car les marchandises achetées dans le but d'être vendues sont des charges puisqu'elles ne sont pas destinées à rester durablement dans l'entreprise. Lorsqu'elles n'ont pas pu être vendues et qu'elles passent dans le stock, elles deviennent des actifs. Lorsque ces marchandises ressortent du stock pour être vendues, elles deviennent à nouveau des charges.

5. Car lorsqu'elles n'ont pas pu être vendues, elles ne sont momentanément plus des charges mais deviennent des actifs Elle peut le distribuer au(x) propriétaires(s) ou le réinvestir en pratiquant l'autofinancement. Elle peut aussi mixer ces deux possibilités.

6. Leur cycle "normal" est d'être achetées pour être vendues. Ce sont donc des dépenses pour des biens qui ne sont pas destinés à rester durablement dans l'entreprise (définition des charges).